

# ACM DE MARS 2024

La Ville de Saint-Benoît organise par le biais du Service Périscolaire des actions visant à développer l'accueil pour les enfants âgés entre 3 et 11 ans. Des actions seront mises en place afin de permettre aux jeunes et aux plus jeunes de s'épanouir, de s'exprimer, de construire et de se développer à travers diverses activités. 2 ACM (Accueil Collectif des Mineurs) déclarés à la DRAJES seront ouverts pour la période de mars 2024.

**DATE** : lundi 04 au vendredi 15 mars 2023.

1 ACL maternel

1 ACL élémentaire.

## **PUBLIC** :

Les ACM organisés, s'adressent aux enfants des maternels et élémentaires âgés 3 à 5 et de 6 à 11 ans résidant sur le territoire de la Commune de Saint-Benoît.

## **LIEUX et EFFECTIFS** :

### **ACM Maternels**

- Ecole Maternelle Bois Joli (3/5 ans) 40 enfants

### **ACM Elémentaires**

- Ecole Elémentaire Odile ELIE (6/11 ans) 50 enfants

## **Objectif de l'action** :

- Proposer des activités de loisirs à caractère éducatif
- Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité
- Développer des notions de responsabilisation
- Optimisation de l'accueil des familles

## **Thèmes** :

- « **Les petits super héros** »

Objectifs : Favoriser l'imaginaire et la créativité des enfants

## Contenu de l'action :

- **Des activités de jeux** sous différentes formes (jeux d'équipes, jeux de société, jeux Longtemps...) apportant avant tout aux enfants un moment de détente, mais aussi la possibilité de s'amuser en apprenant à partager.
- **Les activités physiques et sportives**, permettant aux enfants de se dépenser physiquement, tout en abordant les notions de règles, de respect et de coopération.
- **Les activités d'expressions manuelles**, qui contribuent à l'éveil de la sensibilité
- **Activités d'art scénique**, donner la possibilité aux jeunes de s'exprimer,
- **Des sorties pédagogiques ou de loisirs.**

## Inscription.

Les inscriptions se font auprès du **Pôle Enfance Jeunesse**. (Attention nouvelle adresse : **3 Rue RAYMOND BARRE**, à côté du Conseil Général). Les familles intéressées doivent remplir un dossier d'inscription. (Une fiche sanitaire et une fiche d'inscription sont à renseigner par les familles). Les dossiers peuvent être téléchargés en ligne sur le site de la Ville de Saint-Benoît.

Les inscriptions se feront à partir du **lundi 19 février dans la limite des places disponibles. (De 8h30 à 15h30).**

 **Le nombre de place est limité**

## Pièces à fournir

- Certificat de vaccination ou copie des pages de vaccination
- Certificat de scolarité pour les – 6 ans
- Numéro Sécurité Sociale
- Bulletin de salaire (des 2 parents si marié, concubinage ou autre - copie)
- Attestation de paiement de la CAF (copie)
- Justificatif d'adresse (CISE, EDF) (copie)
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Paiement à l'inscription

## Renseignements

0262 50 88 25